École Le Phare
248, Chemin du Roy
Deschambault-Grondines
(Québec)
G0A 1S0

Politique sur la tenue vestimentaire

2005-2006

Approuvé par le conseil d'établissement
Le 30 mai 2005

Les adultes et les élèves s'habillent de façon adéquate pour le lieu et la saison.
Par exemple : le bermuda et le t-shirt (épaule couverte) feront l'affaire lors de la belle saison.

On fait parvenir une lettre aux parents à l'automne et une autre au printemps.

LA TENUE VESTIMENTAIRE

Le beau temps arrive, nous sommes tous heureux de voir revenir les belles journées, elles nous énergisent. Jusque là aucun problème, mais que doit porter mon enfant pour l'école ?

Le règlement de l'école précise « ***je m'habille et me coiffe de façon convenable. Par exemple : le bermuda et le t-shirt (épaule couverte) feront l'affaire lors de la belle saison. »*** Nous avons fait le choix, comme équipe, d'intervenir de façon responsable et non coercitive en évitant de dresser une liste exhaustive des interdits.

Je sais pertinemment que comme parents, vous êtes confrontés à la mode et surtout aux arguments incessants de votre enfant qui revendique le droit de porter tel ou tel vêtement.

Cependant, si nous voulons être cohérents dans notre rôle, nous avons le devoir d'intervenir lorsqu'il est utile de le faire. Voici quelques pistes de réflexion pour mieux intervenir :

- Le gilet, pantalon ou jupe est-il correct pour ne pas découvrir seins, ventre, dos et reins dès le premier mouvement de votre enfant ?

- Lorsque votre enfant arrive à l'école, peut-il changer ses chaussures car ses espadrilles d'éducation physique sont à l'école, et ce jusqu'à la fin de l'année ?

- Porte-t-il des souliers de jeu qui lui permettent de circuler et jouer en toute sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur ?

- Malgré le soleil du matin et le retour du beau temps, votre enfant porte-t-il un vêtement d'extérieur qu'il peut enlever et laisser au vestiaire ?

Pour le moment, nous avons confiance que ce message vous permettra de faire le point avec votre enfant et de réajuster au besoin.

Votre collaboration nous est indispensable. Si nos exigences se ressemblent, le message sera clair pour votre enfant et l'argumentation moins présente. Notre énergie servira à construire et non à appliquer des sanctions qui n'ont pas toujours l'effet escompté.

Merci d'être vigilants, merci de votre collaboration.

(Inspiré du conseil d'établissement de l'école Les Trois Sources de St-Basile)